



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 mars 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 32
Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Denis HAMEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Guillaume RUET
Monsieur Thierry FALCONNET		Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Jean-François DODET pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

CESAM (Concilier l'Economie et le Social et Aider aux Mutations) – Ateliers ALPHA - Subvention 2025

L'association Concilier l'Économie et le Social et Aider aux Mutations (CESAM) se positionne depuis plus de cinquante ans comme un acteur de la formation professionnelle sur le territoire de Dijon et de la Métropole. Elle intervient dans les communes, auprès des publics les plus fragiles.

Dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens 2023-2025, Dijon métropole s'est engagée à cofinancer 3 actions portées par le CESAM :

- la plate-forme VIA dont l'objectif est de favoriser la mise en parcours des publics en initiant une première étape d'apprentissage/formation en maîtrise de la langue française ou au compétences numériques nécessaires à la vie quotidienne et spécifiquement à l'accès aux droits,
- les ateliers socio-linguistiques dans les quartiers Politique de la Ville et les quartiers de veille qui visent à accompagner l'accès à l'autonomie des participants dans leur environnement, par une meilleure maîtrise de la langue française,
- les ateliers « Alpha » à visée parentalité afin d'accompagner l'accès à l'autonomie des participants, particulièrement dans leur rôle de parent, par une meilleure maîtrise de la langue française et des repères de l'environnement éducatif.

En 2023, un avenant à la CPOM 2023–2025 a porté à 10 000 € annuel le soutien financier relatif aux ateliers Alpha. Dans le cadre du contrat local des solidarités signé entre Dijon métropole et l'État, ce dernier participe au financement de cette subvention à hauteur de 5 000 €.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** le Président de Dijon métropole à verser la subvention de 10 000 € à l'association CESAM,
- **de prélever** cette somme sur le budget 2025 de Dijon Métropole,
- **de mandater** Monsieur le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente

SCRUTIN POUR : 41

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 9 PROCURATION(S)